Bordereau attestant l'exactitude des informations - POITIERS - 8602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/07/2024 - 3438 - 2023 B 01176 - 982 962 268 - EMIL FREY FRANCE C22

Comptes Annuels

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

EMIL FREY FRANCE C22

12 Boulevard René Descartes 86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU

Code SIRET : 98296226800016 – APE : 4511Z

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Le Président
Monsieur Hervé MIRALLES

Sommaire

Comptes Annuels 1

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2

- Bilan Actif - 3
- Bilan Passif - 4
- Compte de résultat (Partie 1) 5
- Compte de résultat (Partie 2) 6

ANNEXE 7

- Règles et méthodes comptables - 8
- Composition du capital social - 10
- Tableau des variations des capitaux propres - 11
- Accroissement et allègement de la dette future d'impôt - 12
- Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société - 13

ETATS DE GESTION 14

- Soldes intermédiaires de gestion - 15
- Calcul de la variation du fonds de roulement net global - 16
- Utilisation de la variation du fonds de roulement net global - 17

DETAIL DES COMPTES 18

ETATS FISCAUX 22

BILAN ET
COMPTE DE RESULTAT

- Bilan Actif -

	Brut	Amortissement	Net 2023	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances				
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	5 000		5 000	
Charges constatées d'avance				
Total disponibilités et divers	**5 000**		**5 000**	
ACTIF CIRCULANT	**5 000**		**5 000**	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**5 000**		**5 000**	

(1) dont droit au bail
(2) dont part à moins d'un an
(3) dont part à plus d'un an

- Bilan Passif -

			2023	
Capital social ou individuel	Dont versé :	5 000	5 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statuaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)				
Total situation nette			**5 000**	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**5 000**	
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Total dettes financières				
Dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Total dettes d'exploitation				
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Total dettes diverses				
Comptes de régularisation				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES				
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**5 000**	

Compte de résultat (Partie 1)

	France	Export	Net 2023	Net
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)				
Autres produits (1) (11)				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION				
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)				
Total charges externes				
Impôts, taxes et assimiles				
Charges de personnel				
Salaires et traitements				
Charges sociales (10)				
Total charges de personnel				
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Total dotations d'exploitation				
Autres charges d'exploitation (12)				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION				
RESULTAT D'EXPLOITATION				

Compte de résultat (Partie 2)

	Net 2023	Net
RESULTAT D'EXPLOITATION		
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations (5)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		
Autres intérêts et produits assimilés (5)		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		
RESULTAT COURANT		
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS		
TOTAL DES CHARGES		
BENEFICE ou PERTE		

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme
(2) Dont produits de locations immobilières
(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs
(3) Dont crédit-bail mobilier
(3) Dont crédit-bail immobilier
(4) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(5) Dont produits concernant les entreprises liées
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées
(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général
(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes
(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles
(9) Dont transferts de charges
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)

ANNEXE

- Règles et méthodes comptables -

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 dans sa version consolidée, relatif au Plan Comptable Général.

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois, recouvrant la période 01/01/2023 au 31/12/2023. Le total du bilan avant affectation du résultat est de 5 000 euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de euros.
Ces comptes annuels ont été établis le 10 juin 2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes comptables, méthodes d'évaluation, comparabilité des comptes

Principes et méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Comparabilité des comptes

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation et de présentation comptable au cours de l'exercice.

Changement d'estimation

Néant

Faits caractéristiques

Un conflit armé s’est fait jour le 24 février 2022 entre l'Ukraine et la Russie, cela étant notre société n'a aucune activité sur ces territoires et n'a donc subi aucune perturbation directe liée à ce conflit.

Évènements postérieurs à la clôture

Néant

Notes relatives aux postes de bilan

Néant

Notes relatives aux postes du compte de résultat

Néant

- Composition du capital social -

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	Créés pendant l'exercice N	Remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires		5 000		5 000	1,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total		**5 000**		**5 000**	

- Tableau des variations des capitaux propres -

		Montant
A	**Situation à l'ouverture de l'exercice**	
1	Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	
2	Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	
3	Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	
B	**Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N**	
1	Variation du capital	
2	Variation des autres postes	
C	**(= A3 + B) Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs**	
D	**Variations en cours d'exercice**	
1	Variations du capital	5 000
2	Variations des primes, réserves, report à nouveau	
3	Variations des "provisions" relevant des capitaux propres	
4	Contreparties de réévaluations	
5	Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	
6	Autres variations	
7	Résultat de l'exercice	
E	**Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (= C + ou - D)**	**5 000**
F	**VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (= E - C)**	**5 000**
G	**dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice**	
H	**Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (F - G)**	**5 000**

- Accroissement et allègement de la dette future d'impôt -

Accroissements de la dette future d'impôt	Montant	Impôt correspondant
Provisions réglementées		
Amortissements dérogatoires		
Provisions pour hausse de prix		
Provisions pour fluctuation des cours		
Autres provisions réglementées :		
TOTAL		

Allègements de la dette future d'impôt	Montant	Impôt correspondant
Provisions non déductibles l'année de leur dotation		
Provisions pour congés payés		
Participation des salariés		
Effort construction		
Contribution sociale de solidarité		
Taxes sur les surfaces commerciales		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour dépréciation des stocks		
Autres provisions non déductibles		
TOTAL		

Total des déficits reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		

- Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société -

Forme Juridique	Désignation de l'entreprise et adresse du siège social	Pourcentage détenu
SAS	Emil Frey Holding France 1 Avenue du Fief PA des Béthunes Saint-Ouen-l'Aumône BP 9059 95071 Cergy Pontoise Cedex	100 %
	Elle-même consolidée dans Emil Frey Holding AG	

EMIL FREY FRANCE C22

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
Au capital de 5 000,00 euros
Siège social : 12 boulevard René Descartes – 86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU
RCS POITIERS 982 962 268

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le trente avril,

Le soussigné Monsieur Hervé MIRALLES, agissant en qualité de représentant de la société EMIL FREY MOTORS FRANCE, Associée Unique de la société EMIL FREY FRANCE C22, Société par Actions Simplifiée à Associé Unique, au capital de 5 000,00 euros, est présent dans les locaux administratifs situés 12 Boulevard René Descartes – 86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU.

Monsieur Hervé MIRALLES, Président, préside l'Assemblée Générale.

L'Associé Unique,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la société EMIL FREY FRANCE C22, Monsieur Hervé MIRALLES a établi l'inventaire et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été adressés et mis à disposition au siège social selon les dispositions législatives et réglementaires et dans les délais fixés par lesdites dispositions.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, Quitus de sa gestion au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la présidence sur les comptes annuels, approuve ces comptes, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Associé Unique constate qu'aucune dépense et charge visée à l'article 39-4 dudit Code n'a été réalisée.

En conséquence, il donne quitus à la présidence de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique constate que le résultat de l'exercice est inexistant.

Par ailleurs, les capitaux propres de la société sont de 5 000,00 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

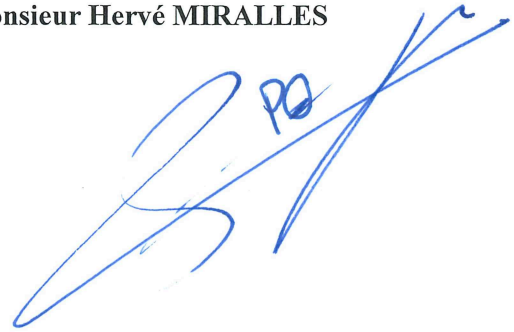
TROISIÈME DÉCISION

L'Associé Unique, en application de l'article L.227-10 du Code de commerce déclare qu'aucune convention relevant dudit article n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'Associé Unique
Pour la société EMIL FREY MOTORS FRANCE
Monsieur Hervé MIRALLES



EMIL FREY FRANCE C22

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
au capital de 5 000,00 euros
Siège social : 12 Boulevard René Descartes – 86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU
RCS POITIERS 982 962 268
(ci-après la « Société »)

RAPPORT DE GESTION ANNUEL

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le soussigné Monsieur Hervé MIRALLES, Président non associé de la Société, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice écoulé.

➢ ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

o Situation et évolution de la société au cours de l'exercice :

Il s'agit du premier exercice social de la Société, laquelle a été immatriculée le 29 décembre 2023. Il ne sera donc pas fait de comparaison avec un exercice précédent.

o Résultat de l'activité :

Au cours de l'exercice soumis à approbation, les chiffre d'affaires et résultat net sont inexistants.

o Progrès réalisés ou difficultés rencontrées :

Rien de particulier n'est à signaler au titre de cette rubrique.

o Évolution prévisible et perspectives d'avenir :

Nous poursuivons nos efforts de développement de la qualité des services proposés à notre clientèle.

o Activité en matière de recherche et de développement :

Nous n'exerçons aucune activité de recherche au sens technique du terme.

o Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Aucun évènement important de nature à influer sur les comptes sociaux n'est intervenu depuis le début de l'exercice en cours.

➢ FILIALES ET PARTICIPATIONS

La Société ne détient aucune filiale ou participation au 31 décembre 2023.

➢ RÉSULTATS – AFFECTATION

o Examen des comptes et résultats :

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

- **Compte de résultat :**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires est inexistant.

La Société n'a aucun salarié à la clôture de l'exercice social.

Les charges d'exploitation, le résultat d'exploitation, le résultat financier, le résultat courant avant impôts, le résultat exceptionnel et le montant de l'impôt sur les sociétés pour l'exercice clos sont inexistants.

Le résultat de l'exercice est donc inexistant.

- **Information sur les délais de paiement** (article L. 441-6-1 du Code de commerce) :

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons en annexe la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

- **Proposition d'affectation du résultat :**

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un résultat inexistant.

En outre, les capitaux propres de la Société sont de 5 000,00 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, vous prendrez acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

- **Dépenses non déductibles fiscalement :**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, il est précisé qu'aucune dépense ni charge visée à l'article 39-4 dudit code n'a été engagée au cours de l'exercice soumis à approbation.

➢ CONVENTIONS DE L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Il n'existe aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

➢ ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il vous est précisé qu'aucun mandat n'arrive à expiration à l'issue de la présente consultation.

Le 15 avril 2024

Le Président
Monsieur Hervé MIRALLES